

Démarche : Contacter le support TotEM

Organisme : Equipe TotEM

## Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

## Formulaire

Simplifier la démarche

### Anomalies et solution de contournement

La liste des anomalies identifiées ainsi les actions à mettre en œuvre en fonction de leur criticité figure au lien suivant :<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/gerer-les-finances-publiques-locales/budget/elaborer-les-documents-budgetaires-totem/support-aux-collectivites>

Si vous rencontrez l'une de ces anomalies, merci de ne pas déposer de nouvelle saisine : un correctif est d'ores-et-déjà en cours de préparation.

## TotEM et mon environnement

### Comment est intégré TotEM sur votre poste ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- J'utilise TotEM dans mon logiciel éditeur
- J'utilise TotEM comme application installé sur mon ordinateur

### Quelles est ma version de TotEM

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 3.1
- 2.9
- 2.8
- 2.7
- 2.6
- 2.4

## Contacter le support TotEM

- 2.2
- 1.6

### Point d'attention

Vous avez indiqué avoir une version antérieure à TotEM 3.1.

Nous vous informons qu'une version plus récente de TotEM est disponible via ce lien.

[https://www.collectivites-locales.gouv.fr/gerer-les-finances-publiques-](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/gerer-les-finances-publiques-locales/budget/elaborer-les-documents-budgetaires/installer-et-configurer-totem)

[locales/budget/elaborer-les-documents-budgetaires/installer-et-configurer-totem](#)

Cette version n'est pas simplement pour les expérimentateurs CFU et peut être utilisée pour BP/ CA/BS/ DM

### Information

Si le problème rencontré est lié à l'installation ou à l'injection des données, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir une réponse. Nous vous invitons à vous rapprocher de l'éditeur pour toute demande.

Si le problème provient de la maquette budgétaire PDF, merci de nous fournir le flux .xml ainsi que l'analyse de l'éditeur.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Analyse de l'éditeur

Exemple : mail de l'éditeur analysant l'origine du problème.

## Informations générales

### Email

### Numéro de téléphone

### Numéro SIRET

SIRET

### Dénomination

### Forme juridique

## Problème rencontré

### Sélectionnez un thème :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 1 - Installation de TotEM
- 2 - Enrichissement / remplissage
- 3 - Aide au contrôle
- 4 - Visualisation de votre maquette en .pdf
- 5 - Scellement du flux
- 6 - Télétransmission

## Contacter le support TotEM

7 - Autre (questions et informations diverses)

### Rappel

Nous sommes un service fonctionnel et non technique. Nous pouvons apporter des éléments de réponse sur un périmètre fonctionnel. Nous ne sommes pas en mesure d'intervenir sur vos postes. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre service informatique pour toute demande en ce sens.

Guide d'installation : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/gerer-les-finances-publiques-locales/budget/elaborer-les-documents-budgetaires/installer-et-configurer-totem>

### Je souhaite installer en

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Monoposte (- seulement sur mon ordinateur)
- Multiposte (- sur un serveur partagé avec le personnel de ma collectivité)

### Annexe environnementale - erreurs courantes

1. Les données sont renseignées mais sur la maquette, tout est à "0".

Comme indiqué dans la documentation mise à disposition sur le site des collectivités locales, il faut renseigner les valeurs "NA" dans les axes 2, 3, 4, 5 et 6 pour que les données remontent. (Procédure PJ)

2. Impossible d'importer mon fichier :

Un message d'erreur apparaît lors de l'importation :

"Une anomalie a été détectée à la ligne 3. Les informations saisies dans le champ "Article nature" ne sont pas conformes :

Ce champ est obligatoire ;

Veuillez saisir une valeur correspondant au modèle suivant : [0-9]\*.

Valeur incorrecte : 2021.0."

Référez-vous à la page 13 du guide. (Procédure PJ)

3. L'annexe n'est pas visible dans TotEM :

Référez-vous aux pages 11 et 12 du guide. (Procédure PJ)

---

Guide : [https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/1.%20Budget%20vert%20des%20collectivit%C3%A9s/Aide%20remplissage%20pour%20collectivit%C3%A9\\_VDef2%20.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/1.%20Budget%20vert%20des%20collectivit%C3%A9s/Aide%20remplissage%20pour%20collectivit%C3%A9_VDef2%20.pdf)

### CFU - Aide au remplissage

Pour votre compréhension, des fiches explicatives sur le CFU sont disponibles ici pour vous aider dans le remplissage des annexes :

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/gerer-les-finances-publiques-locales/budget/les-documents-budgetaires/elaborer-les-documents-budgetaires/preparer-et-remplir-les-documents-budgetaires>

### Etape de remplissage :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Informations générales et financières
- Annexes

## Contacter le support TotEM

### Indiquez le ou les états précis concernés :

Merci de bien indiquer la partie concernée du document budgétaire et le code de l'annexe avec son nom complet.

Précisez le tableau le cas échéant.

Exemple : IV - B1.8 "DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME"

### Précisez votre demande :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

J'ai un message erreur lors de l'aide au contrôle

Je ne comprends pas le rapport d'aide au contrôle

### Indications

1. Dans le sommaire, il est inscrit 'Sans objet' : Pour faire apparaître l'annexe, il faut cocher l'état comme présent au sommaire. (Procédure PJ)

2. Lors de la visualisation un message d'erreur apparaît, nous vous invitons à actualiser les ressources (Procédure PJ)

Exemple du message d'erreur :

Flux XXX :

La visualisation du rapport dans l'écran TotEM a rencontré un problème. Il est toujours possible de visualiser le dernier rapport généré dans votre navigateur via le bouton. Au besoin, il est également possible de relancer l'analyse pour ce flux.

TotemExternalRunnableException: Fichier Jar non trouvé : C:\TotEM-Server\tools\dsc.jar  
org.odm.materialisation.totem.service.exception.TotemExternalRunnableException: Fichier Jar non trouvé : C:\TotEM-Server\tools\dsc.jar

4. Le sommaire n'est pas à jour, nous vous invitons à suivre la procédure présente en PJ

### Précisez votre demande :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Annexe manquante

Donnée qui ne s'affiche pas

Données ou calculs erronés

Visualisation impossible

### Précisez votre demande :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Transmission au comptable (CFU)

Transmission à la préfecture

### Indications

1. Peut-on modifier une annexe après envoi du CFU au comptable?

Non, une fois le CFU définitif validé par le comptable, il ne peut plus être modifié. Mais si une erreur est détectée (par exemple dans les annexes), l'ordonnateur peut :

Modifier les annexes dans TotEM ;

Ou réimporter un nouveau flux XML avec les bonnes données.

Dans les deux cas, il doit transmettre le nouveau "Document CFU ordonnateur" au comptable avant que celui-ci ne valide la balance d'entrée. Sinon, les modifications ne seront pas prises en compte.

## Contacter le support TotEM

### 2. Pourquoi ai-je une erreur à l'import du CFU enrichi ?

Trois raisons possibles :

Le flux n'est pas définitif : assurez-vous d'avoir téléchargé le CFU Définitif dans CDG-D (et non un provisoire).

Le comptable n'a pas encore validé le CFU : vérifiez avec lui si la demande a été faite dans Hélios. Le fichier devient disponible le lendemain dans CDG-D.

Le budget est inactif : s'il n'y a eu aucune opération, le CFU est vide et ne peut pas être importé dans TotEM. Dans ce cas, présentez simplement le PDF du CFU depuis CDG-D à l'assemblée, accompagné des annexes au besoin.

### 3. Peut-on faire un CFU provisoire pendant l'année ? (FAQ : Q5.29)

Oui. Le comptable peut demander un CFU provisoire, avec l'accord de l'ordonnateur. Il sera visible le lendemain dans CDG-D.

L'ordonnateur peut envoyer plusieurs versions : chaque nouvel envoi remplace le précédent, tant que le CFU n'est pas "validé définitivement" dans CDG-D. Pour plus d'informations, veuillez vous rapprocher du comptable.

#### Indications :

- Je n'arrive pas à intégrer le CFU avec les données comptables.  
?? Il est nécessaire de supprimer le CFU phase 1 (ordonnateur) afin de pouvoir importer le CFU phase 2 contenant les données comptables (cf. PJ).
- Je n'ai pas accès au bouton Valider et sceller le flux pour un CFU.  
?? Ce bouton n'apparaît que si un flux contenant les données comptables a été importé (cf. PJ).

#### Précisez votre demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Procédure du CFU

Impossible de transmettre mon flux

#### Indications (CFU)

### 1. Quelle est la procédure à suivre pour confectionner un CFU ?

Pour intégrer un CFU sur votre outil TotEM, il vous faut tout d'abord vous assurer auprès de votre éditeur qu'il soit en mesure de générer un flux CFU. Nous vous invitons tout particulièrement à vous assurer auprès de l'éditeur que vous disposez d'une version logicielle compatible avec la production des CFU.

Ensuite, afin de faciliter l'utilisation de l'outil nous vous conseillons de vous référer à la notice explicative ainsi qu'à la vidéo tutoriel afin d'être accompagné pas à pas dans le circuit de confection d'un CFU.

### 2. Comment l'annexe des signatures est-elle alimentée ?

L'annexe signature est à compléter depuis CDG-D après le vote du budget. Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher du comptable.

### 3. Je souhaite contrôler mon flux CFU enrichi des états du comptable avant de le sceller, un message d'erreur apparaît, que dois-je faire ?

Le flux enrichi n'a pas besoin d'être contrôlé dans TotEM car ce dernier a déjà fait l'objet d'un contrôle de conformité au cadre réglementaire avant génération du « Document CFU ordonnateur »).

Vous pouvez donc directement passer à la visualisation.

## Contacter le support TotEM

4. Cette annexe doit être complétée par ordonnateur ou comptable :

- Maquette du CFU M57 par nature :

[https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%20G%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/2.%20Le%20Compte%20financier%20unique/Maquette%20CFU%20M57D%20Nature%20\\_2025.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%20G%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/2.%20Le%20Compte%20financier%20unique/Maquette%20CFU%20M57D%20Nature%20_2025.pdf)

- Maquette du CFU M57 par fonction :

[https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%20G%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/2.%20Le%20Compte%20financier%20unique/Maquette%20CFU%20M57D%20Fonction\\_2025.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%20G%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/2.%20Le%20Compte%20financier%20unique/Maquette%20CFU%20M57D%20Fonction_2025.pdf)

- Maquette du CFU M57 simplifiée :

[https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%20G%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/2.%20Le%20Compte%20financier%20unique/Maquette%20CFU%20M57Abr%C3%A9g%C3%A9\\_2025.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%20G%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/2.%20Le%20Compte%20financier%20unique/Maquette%20CFU%20M57Abr%C3%A9g%C3%A9_2025.pdf)

- Maquette du CFU M4 :

[https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%20G%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/2.%20Le%20Compte%20financier%20unique/Maquette%20CFU%20M4\\_2025.pdf](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/2.%20G%C3%A9rer%20les%20finances%20publiques%20locales/1.%20Le%20budget/2.%20Le%20Compte%20financier%20unique/Maquette%20CFU%20M4_2025.pdf)

---  
Notice explicative du CFU : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/dematerialisation-de-la-confection-du-compte-financier-unique>

Vidéo explicative du CFU : [https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/finances\\_locales/dematerialisation/CFU/04.%20Vid%C3%A9o%20CFU.mp4](https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/finances_locales/dematerialisation/CFU/04.%20Vid%C3%A9o%20CFU.mp4)

### Les indications ont-elles résolu votre problème ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

### Problème résolu

Votre problème est résolu. Merci de procéder tout de même à l'enregistrement de votre démarche à des fins d'amélioration.

### Votre document budgétaire est :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Budget primitif (BP)

Budget supplémentaire (BS)

Décision modificative (DM)

Compte administratif (CA)

Compte financier unique (CFU)

### Instruction budgétaire en vigueur :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

M14

## Contacter le support TotEM

- M41
- M43
- M49A
- M49D
- M52
- M57A
- M57D
- M57P
- M61
- M71

### **Expliquez votre demande :**

Merci d'être le plus précis et explicite possible dans la description de votre question / problème.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Déposer l'archive support / le flux au format .XML :

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Déposez le flux .XML brut issu de votre progiciel financier

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Déposez l'(es) annexe(s) (format Excel)

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Tout document pouvant être utile au traitement de votre dossier (Message d'erreur ...):

Exemple : capture d'écran